

Service émetteur : **Délégation Départementale
des Hautes-Pyrénées**
Affaire suivie par : Annie CASTEROT
Courriel : annie.casterot@ars.sante.fr
Téléphone : 05 62 51 79 87
Réf. interne :
Date :

11 AOUT 2016

**Monsieur Le Directeur de la DREAL
A l'attention de M.PIQUEREAU
1 rue de la Cité Administrative- CS 80 002
31 074 TOULOUSE cedex 9**

Objet : Déviation Adé-Lourdes – avis ARS suite rapport hydrogéologue agréé

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 7 juin 2016, je vous avais informé de la désignation de M. Georges Oller, hydrogéologue agréé afin de recueillir son avis sur les impacts des travaux de la déviation de la RN 21, section Tarbes-Lourdes, sur les projets de périmètres de protection du puits d'Ossun et des forages du Tydos, à Lourdes.

Il m'a adressé son rapport le 20 juillet. Vous en avez été également destinataire.

Après avoir pris connaissance de celui-ci, je vous informe que je suis favorable au projet de réalisation de cette déviation avec les dispositifs de traitement des eaux pluviales de la nouvelle voie, tels que proposés dans le dossier ARTELIA, sous réserve du respect des prescriptions émises dans le rapport de l'hydrogéologue agréé.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

**P/La Directrice Générale et par délégation,
Le Délégué départemental par intérim**

Jean-Michel BLAY

